

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article952>

DECLARATION COMMUNE des Unions Départementales du Cantal des syndicats de la CGT et de la CGT-FO



positions, actions -
Publication date: mercredi 6 novembre 2013

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Nous exigeons la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple !

Le 11 novembre, date anniversaire de l'armistice de la Guerre de 1914-1918 approche. L'année prochaine, il y aura 100 ans que commençait la Première Guerre Mondiale.

Des millions de travailleurs, d'artisans, de paysans ont été mobilisés pour aller sur le front. La classe ouvrière a été saignée à blanc par cette guerre. On compte un million et demi de morts, des millions de blessés, dont certains en ont porté les stigmates toutes leurs vies.

Ces travailleurs, artisans, paysans ont payé le prix fort pour cette guerre. Pas un village, pas une commune, où les monuments aux morts n'égrènent la longue litanie de leurs noms, pas une famille qui n'ait été touchée. Ils étaient ouvriers, fonctionnaires, instituteurs. Beaucoup d'entre eux étaient syndiqués. Arrachés à leurs familles, celles-ci ne subsistaient que difficilement.

Dès le début de la guerre, l'incompétence des généraux et de l'Etat-major a conduit à des centaines de milliers de morts pour rien. L'armée française reculait sur tous les fronts. Il fallait un coupable, le Grand Quartier Général des Armées l'a désigné : les soldats.

Et la répression s'abattit lourdement sur ces travailleurs, artisans, paysans. En quatre ans de conflit, 195 000 soldats dont 35 000 officiers eurent affaire à la justice militaire. Mais pas un seul général ne répondit de ses actes qui coûtèrent la vie de tant d'hommes.

Parmi ces hommes, dans la barbarie la plus totale, 6 000 furent traduits devant les Conseils de guerre d'exception, 2 400 furent condamnés à mort, 650 furent fusillés pour l'exemple devant les troupes rassemblées pour assister à cet assassinat collectif.

Parmi ces hommes, parce qu'il fallait désigner des « meneurs », il y a eu des syndiqués et des militants, victimes toutes désignées pour l'Etat-major.

Parmi ces hommes deux Cantaliens, Antoine MANAT de St Vincent de Salers, déserteur, abattu par les gendarmes en 1918 et Joseph PASCAL de St Illide, fusillé pour l'exemple, en 1914 dans les Vosges.

Parmi ces hommes, 650 furent fusillés pour l'exemple, une cinquantaine fut réhabilitée entre les deux Guerres mondiales. Il en reste 600, avec leurs familles, qui attendent réparation.

Par fidélité et pour le respect de la dignité de la classe ouvrière dans son ensemble, il est temps, en 2013, que justice soit enfin rendue pour les Fusillés pour l'exemple et pour leurs familles.

Les Unions Départementales du Cantal de la CGT et de la CGT-FO, au nom et en mémoire de tous nos camarades de la CGT qui ont subi ces injustices et cette barbarie, s'adressent solennellement au Président de la République :

**Monsieur le Président de la République,
Vous devez prononcer la réhabilitation collective
des Fusillés pour l'exemple !**

Aurillac, le 4 Novembre 2013